

A l'appel de l'intersyndicale, les employés [CIMENTS CALCIA](#) / T : 05.49.70.81.81 (siège social à Airvault/ Deux-Sèvres, 132 salariés) se sont mis en grève ce jeudi 14 avril. Les syndicats reprochent aux dirigeants de l'entreprise de ne pas avoir versé une prime d'intéressement, uniquement parce que le chiffre d'affaires espéré n'est pas atteint. Cette prime exceptionnelle demandée est de 1500 euros. Chaque année, plus d'un million de tonnes de ciments sont produites, faisant de cette usine l'une des plus importantes cimenteries françaises. www.ciments-calcia.fr